



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 5944

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les problèmes de retraite des personnes ayant servi au sein de l'Association des volontaires pour le progrès. Ces personnes arrivent à l'âge de la retraite et se heurtent à des différences de traitement très importantes selon les régions, tant sur le point de la possibilité de racheter les cotisations, que sur le montant de ces cotisations. Dans la réponse publiée au Journal officiel le 24 octobre 2002 à une question (n° 33) posée par un sénateur, sur ce problème précis, M. le ministre des affaires étrangères a indiqué avoir saisi M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité afin de déterminer les modalités de règlement de cette question. Il lui demande donc précisément quelles sont les modalités prévues pour résoudre la question des retraites de ces volontaires.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5944

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3921